

Sept ans de prison requis contre Cheb Mami

JUSTICE

Le chanteur de raï a reconnu pour la première fois, hier, devant le tribunal correctionnel de Bobigny, avoir été au courant que son entourage organisait l'avortement forcé de son ex-compagne.

CHEB MAMI, c'est l'homme qui se cache. Derrière sa main, le buste secoué de hoquets qui voudraient ressembler à des sanglots. Derrière ses trois coprévenus, Michel Lévy, son manager, Hicham Lazaar, collaborateur de celui-ci et Abdelkader Lallali, son homme de main en Algérie. Les deux derniers ne sont pas venus affronter le tribunal correctionnel de Bobigny, où la star déchue du raï et celui qui gérait sa carrière répondent d'une tentative d'avortement clandestin sur Camille*, alors enceinte du chanteur (nos éditions d'hier).

Elle, elle ne se défile pas. Droite au micro, trench gris et longue écharpe anis, cette photographe raconte bravement la nuit du 28 au 29 août 2005. Elle vient d'arriver à Alger avec sa première fille, âgée de 3 ans, qu'elle confie à une amie. M. Lazaar l'accueille à l'aéroport. Puis, étourdie par un jus d'orange qui contient de la drogue, elle est convoyée par M. Lallali dans une villa appartenant à Cheb Mami. Insultée par la brute, elle est livrée à deux avorteuses qui, six heures durant, s'acharnent sur elle.

De retour à Paris, elle raconte dès le 1^{er} septembre à plusieurs amis ce qu'elle a subi. Un examen gynécologique accrédité son récit mais, à sa grande surprise, une échographie révèle que le bébé est bien vivant. Un «miracle» qui ne s'explique que par une particularité morphologique de la victime.

Dans un premier temps, elle refuse de porter plainte: «J'avais peur, explique-t-elle, j'imaginai le pire pour moi et ma fille. Et puis je ne voulais pas que le bébé sache comment il avait commencé sa vie...». Camille affirme avoir été menacée, à plusieurs reprises, par Cheb Mami et son entourage, de voir sa fille kidnappée si elle ne se pliait pas au diktat du chanteur.

«Si un jour son père souhaite lui demander pardon...»

Dans le box, le chanteur est pathétique: «J'ai été piégé, ressasse-t-il, par Camille, Michel, Kader...». Défense indigne et abracadabrante, tant le dossier l'accable, tout comme d'ailleurs il confond le quatuor. Le président Jean-Dominique Launay, efficace et implacable, rappelle leurs déclarations antérieures: le naufrage des prévenus est total.

Cheb Mami: «J'ai fait une faute».

Le président: «Ce n'est plus une faute, à ce niveau-là...»

Cheb Mami, la main sur le front comme, autrefois, les acteurs mimant au boulevard l'évanouis-



La plaignante (ici de dos) a affirmé, hier au tribunal, avoir été menacée à plusieurs reprises par Cheb Mami de voir sa fille kidnappée si elle ne se pliait pas au diktat du chanteur. Boris Horvati/AFP

sement: «Qu'est-ce que j'ai fait? Qu'est-ce qui s'est passé?»

Tout cela est petit, mesquin, grotesque: La victime, enfin, redonne de la grandeur aux débats, par la voix de M^e Marie Dosé. L'avocate inspirée rappelle que sa cliente «ne tombe pas dans l'hystérie victimaire» et au fur et à mesure qu'elle évoque cette femme forte de sa maternité, les prévenus semblent rapetisser. M^e Dosé, qu'on voit souvent briller en défense et qui prouve aujourd'hui la complétude de son talent,

démontre que la partie civile bouleverse davantage quand elle fait preuve de noblesse. Avant de se rasseoir, elle lance au box: «Mes derniers mots seront pour la petite fille [rescapée de l'avortement clandestin]. Si un jour son père souhaite lui demander pardon, Camille ouvrira sa porte. Elle espère que sa fille pardonnera.»

Le procureur Ophélie Champeaux prend le relais. Plus terre à terre, elle n'oublie aucune des charges du dossier, dénonce ces hommes qui ne voyaient en Camille «qu'un ventre à vider». À l'issue d'une heure moins vibrante que celle de la partie civile, mais parfaitement exhaustive, elle requiert les peines: sept ans de prison pour Cheb Mami, six pour Michel Lévy, huit pour Hicham Lazaar et dix (le maximum) pour Abdelkader Lallali, fuyard impénitent.

Le jugement doit être rendu aujourd'hui.

STÉPHANE DURAND-SOUFFLAND

* Le prénom a été modifié